

# VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE

## des Territoires du Nord-Ouest de 2020

### En quoi consiste la vérification environnementale des Territoires du Nord-Ouest?

Il s'agit de l'évaluation de l'efficacité du régime de réglementation ténos pour la protection de l'environnement. La vérification environnementale permet de souligner tant les difficultés que les réussites de la démarche. L'une de ses principales fonctions est de formuler des recommandations pour améliorer la gestion de l'environnement.

Aux TNO, la loi exige qu'il y ait une vérification environnementale tous les cinq ans et qu'elle soit menée par un vérificateur indépendant. Cette mesure vise essentiellement à évaluer la protection qu'offre réellement notre système de gestion intégrée des terres et des eaux. Elle permet en outre de proposer des améliorations.

La vérification de 2020 sera effectuée par la *NWT Environmental Audit Team*, une coentreprise de professionnels qui sont établis ou qui comptent une solide expérience aux TNO. Ce groupe recueillera des renseignements et des points de vue auprès d'un large éventail de sources, dont les personnes qui participent à la gestion des terres et des eaux de même que le grand public. **Exprimez-vous!**

**Vous pouvez transmettre vos commentaires aux vérificateurs de diverses façons :**

- Sondage en ligne
- Séances portes ouvertes organisées dans diverses collectivités ténos
- Directement à l'équipe de vérificateurs : [NWTauditor@stratos-sts.com](mailto:NWTauditor@stratos-sts.com) ou au 613-241-1001, poste 237



Pour de plus amples renseignements sur la vérification environnementale, pour répondre au sondage en ligne ou pour connaître l'horaire des portes ouvertes, consultez le site [www.enr.gov.nt.ca](http://www.enr.gov.nt.ca).

